



C.C.A.S. • K.O.S.G.  
Langonnet • Langoned

mise en ligne le 13 avril 2023

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE  
LANGONNET – 56630

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Affiché le

ID : 056-265600965-20230329-01\_CA\_2022\_TER-BF

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### SÉANCE DU 29 MARS 2023

Délibération n° 01/2023

Nombre de conseillers

En exercice: 11

Présents: 8

Votants : 7

Objet : Vote du compte administratif 2022  
budget CCAS

**L'an deux mil vingt-trois, le 29 mars**, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LANGONNET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Françoise GUILLERM.

Date de convocation du Conseil d'Administration : le dix-sept mars deux mille vingt-trois.

Présents : Françoise GUILLERM, Karine LE COURANT, Marie-Françoise HUGOT-LE GUELLEC, Maurice COZIC, Joëlle POULICHET, Martine CIBRARIO, Jean-Bernard LE ROUX, Anne LE LIBOUX.

Madame la Présidente présente le compte administratif et le compte de gestion 2022 du budget CCAS de Langonnet tels qu'ils ont été établis par Madame la Releveur, Trésorière de l'arrondissement de Pontivy.

Après avoir examiné ces documents, les administrateurs vérifient la concordance des comptes administratif et compte de gestion et décident, hors de la présence de Mme Françoise GUILLERM, Présidente du CCAS, de les approuver à l'unanimité.

Pour copie conforme, la Présidente,

Françoise GUILLERM

